

Parlementaires d'Europe mobilisés pour combattre la violence domestique contre les femmes.

La violence domestique faite aux femmes est un fléau qui touche l'ensemble du continent européen. C'est une violation des droits de la personne humaine qui doit être combattue dans tous les Etats membres du Conseil de l'Europe. Elle exige une action conjointe de nos parlements, de nos gouvernements, de nos autorités locales et régionales et des organisations non gouvernementales. C'est une question qui nous concerne tous, hommes et femmes. Il est temps de briser le silence.

Nous, membres des parlements des Etats membres du Conseil de l'Europe, en coopération avec les membres des parlements ayant le statut d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire, nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens à notre disposition pour dénoncer la violence domestique, mobiliser nos gouvernements, sensibiliser nos concitoyens et promouvoir des changements législatifs en conformité avec les standards du Conseil de l'Europe. Nous exprimons ainsi notre soutien entier à la Campagne du Conseil de l'Europe « Stop à la violence domestique contre les femmes ».